

## L'Afrique, la France et le monde dans le discours giscardien

L'INSTITUTION des sommets franco-africains fournit l'occasion d'analyser le discours giscardien adressé à l'Afrique dans les conditions d'ambivalence qui nous paraissent avoir caractérisé l'ensemble de la politique africaine de la France entre 1974 et 1980. Par leur composition, ces sommets reflètent, en effet, une double logique : ils expriment en même temps le souci de préserver la zone d'influence traditionnelle, selon le vœu des leaders africains « modérés », et la volonté française d'une ouverture « panafricaine » (1). Ils forment un regroupement composite accueillant, aux côtés d'États « modérés », plusieurs États « progressistes » francophones (Congo, Bénin, Mali), lusophones (depuis 1976 : Guinée-Bissau, Cap-Vert, Sao-Tomé) ainsi que des États partiellement ou entièrement anglophones (Maurice, Seychelles et, depuis 1979, Liberia, Sierra Leone).

L'analyse du discours giscardien sera donc effectuée à partir des allocutions prononcées à l'occasion de six conférences franco-africaines (2). Quelle est la représentation des relations franco-africaines contenue dans ce discours, quelle place est-il attribué à ces relations dans la société internationale ?

(1) Si le premier sommet a été organisé par G. Pompidou en 1973, l'organisation de ces rencontres sur une base annuelle a été le fait de V. Giscard d'Estaing. Voir Jean-Luc Dagut, « *Les sommets franco-africains* », mémoire de DEA d'études africaines, CEAN de Bordeaux, 1980, 116 p., plus annexes.

(2) — Bangui, 7 mars 1975 ; Paris, 10-11 mai 1976. Source : *La politique étrangère de la France*, Paris, la Documentation française, 1975, p. 97-102 ; 1976,

p. 123-127.

— Dakar, 20-21 avril 1977 ; Paris, 22 mai 1978. Source : *France-Eurafrrique*, avril 1977, n° 271, p. 32-34 et 37-39 ; juillet 1978, n° 282, p. 17-19.

— Kigali, 21 mai 1979. Source : *La politique étrangère de la France*, 1979 (2), p. 89-92.

— Nice, 9 mai 1980. Source : *Documents d'actualité internationale*, 1980, (24), p. 478-484.

La saisie de cette représentation nécessite que soient dénombrés les acteurs essentiels dans le jeu du discours (structure actantielle) et spécifiée la façon dont ils sont évoqués et mis en rapport (structure thématique) (3). Le discours giscardien à l'Afrique se déploie à trois niveaux, en trois cercles concentriques renvoyant à des zones géopolitiques. Dans un ordre croissant d'implication : un niveau africain, un niveau franco-africain (auquel est rattaché un appendice eurafricain) et un niveau mondial.

Ce discours à trois étages géopolitiques met donc en scène les trois acteurs globaux que sont l'Afrique, la France et le monde. A ces trois acteurs correspondent trois « thèmes-pôles » : l'indépendance, la solidarité, la menace, autour desquels gravite toute une constellation de notions satellites. L'articulation des thèmes et des acteurs est essentielle car c'est elle qui détermine la nature des relations entre ces derniers. Selon la configuration du monde ainsi obtenue, l'Afrique indépendante et la France se lient « spontanément » par « solidarité » mutuelle ; jeune continent pratiquement sans défense, l'Afrique se trouve en proie aux difficultés et aux dangers du monde extérieur. La solidarité fondamentale franco-africaine doit se renforcer pour faire face à cette situation et permettre à l'Afrique d'avancer sur la voie du progrès.

Tout le discours giscardien s'ordonne autour de cette vision, toute sa construction repose sur ce modèle structural. La mise en rapport des acteurs consiste, suivant un schéma dialectique, en une association Afrique-France, une opposition Afrique-monde, et — la France s'interposant — une régénération de l'association initiale. Un cycle de discours est ainsi parcouru.

### L'Afrique indépendante

Acteur et thème de base, l'Afrique indépendante est présentée comme le point de départ et la fin de l'action de la France : « *Votre identité de nations africaines, vous l'avez déjà trouvée... votre indépendance, votre développement, ce sont les vôtres. Et si nous en parlons aujourd'hui, c'est pour voir ce qui peut encore les consolider.* » (20 avril 1977). Ce registre du discours est riche de termes à connotation laudative, touchant parfois au domaine culturel comme pour y trouver une légitimité supplémentaire : « *identité* », « *liberté* », « *peuples* », « *culture africaine* », « *sagesse*

(3) L'analyse qui est menée ici se propose de mettre en lumière la structure logique du discours giscardien et ne repose que partiellement sur les résultats d'une analyse quantitative des termes utilisés par V. Giscard d'Estaing ; ceux-ci, une fois

recensés, ont été regroupés par grands thèmes et articulés suivant un ordre de succession logique qui constitue l'architecture de base du système giscardien de représentation des relations franco-africaines.

de l'homme noir », « il faut que l'Afrique reste aux Africains. L'Afrique, en effet, a sa propre vie et sa sagesse humaine... » (21 avril 1977).

De cette façon le discours flatte l'axiomatique indépendantiste, leitmotiv tiers-mondiste et thème sensible dans le « nouvel ordre idéologique international ». On vise à satisfaire et à valoriser le récepteur : les États africains sont responsabilisés. Au passage sont saluées et soulignées l'œuvre de la décolonisation et la pureté des intentions françaises, ainsi dédouanées de toute séquelle néo-coloniale. Les bases des relations franco-africaines sont saines et cela est essentiel, car seule une totale liberté donne sa vraie valeur au choix politique : « *Nous nous sommes choisis, et cela me paraît primordial. Chacun d'entre nous est ici par le fait d'un choix politique qui, nous en sommes tous persuadés, est l'expression profonde de la volonté de nos peuples* » (21 avril 1977).

L'accession de l'Afrique à la liberté et à l'égalité internationale a entraîné une modification de son statut dans ses rapports avec la France. Le discours paternaliste cède la place à un discours égalitariste. Certes, les « *relations spéciales* » qui ont uni les membres de la « *famille* » franco-africaine se sont distendues mais l'Afrique reste « *l'amie et le partenaire privilégié* » de la France. Employée de façon systématique, la notion de « *partenaire* » traduit déjà une évolution dans la description de la solidarité franco-africaine par le discours giscardien. L'indépendance, une fois distinctement célébrée, est immédiatement raccordée au thème de la solidarité — un peu à la façon gaullienne qui octroyait l'indépendance et faisait signer des accords de coopération. Il est signifié que l'indépendance ne saurait véritablement s'épanouir que dans et grâce à la solidarité franco-africaine. Celle-ci est présentée comme une chance exceptionnelle pour l'indépendance de l'Afrique, sinon comme une nécessité.

### La solidarité franco-africaine

Les relations entre la France et l'Afrique sont exclusivement des relations de solidarité dont le contenu, toutefois, semble avoir évolué. La solidarité anime tous les aspects de la politique française en direction du continent noir. Charnière dans le temps et dans l'espace, cette notion occupe une place capitale dans la logique du discours. Elle apparaît, successivement, comme le produit d'une communauté, premier fondement de la politique française de coopération, puis, tour à tour, finalité en soi et moyen par

lequel assurer la réalisation d'un objectif plus vaste, celui du développement dans la paix. « *Entre la France et votre continent... existent des liens objectifs : la proximité géographique, la complémentarité économique, la communauté linguistique, et aussi, dans le langage des réalités d'aujourd'hui, les matières premières, la technologie, et les projets conjoints* » (20 avril 1977).

Le langage est résolument « moderne » et laisse prévoir un avenir prometteur pour la solidarité franco-africaine qui, vue sous cet angle, participe davantage de l'avenir que du passé. Celui-ci est perçu surtout comme le socle utile pour bâtir celui-là. Les variables historiques, culturelles et politiques cèdent du terrain à la variable économique. Il semble ainsi que l'on assiste à un renouvellement des bases de la solidarité : la complémentarité économique en devient le moteur.

Sans honte, la coopération est désormais proclamée « *d'intérêt réciproque* » (1979). Le désintéressement, la générosité de la France, motivations prééminentes dans la politique gaullienne de coopération, sont encore vantées çà et là, notamment dans le domaine politico-militaire, mais ces références s'estompent néanmoins progressivement dans le discours giscardien. Une vision économiste de la solidarité se fait jour avec, pour contrepartie, une dépolitisation qui permet à la France de toucher les États « progressistes », francophones ou non, et de s'ouvrir vers l'Eurafrique. Une phrase archétypale résume l'essentiel du discours africain de M. Giscard d'Estaing : « *Nos rencontres sont celles de membres d'une association naturelle et élective qui s'est fixé pour objectif le développement des nations et le progrès des hommes et qui sont convaincus que pour y parvenir, la condition fondamentale est la paix* » (20 avril 1977). Les objectifs de la politique française sont maintes fois rappelés, à trois reprises par exemple dans la seule allocution de 1979 : « *La France se préoccupe essentiellement, en Afrique, du développement concret de tous les États africains* ». Et V. Giscard d'Estaing d'ajouter : « *Ce faisant elle y trouve son compte car il n'y a de partenaires véritables que lorsqu'ils sont solidement structurés* ». A cet objectif global concourt la politique française de coopération : « *Pratiquant une coopération qui se veut... politiquement exemplaire, parce que fondée sur le respect de l'indépendance nationale et du génie des peuples, ainsi que sur la non-ingérence dans les affaires intérieures... et efficace par son impact économique... parce qu'en constante adaptation, la France désire, plus que jamais, servir ses amis africains, et chaque fois que cela sera souhaité et possible, leur apporter son concours matériel et moral* » (1976). Ou bien encore : « *Le concours que la France peut vous apporter, dans le respect du choix des voies de développement national, est celui*

qui, par son assise et sa durée, peut le plus efficacement contribuer aux efforts que vous poursuivez. Il vous est acquis sous toutes ses formes... » (20 avril 1977).

La noblesse de ces objectifs et cette bienveillance se heurtent cependant à la résistance d'un environnement hostile : de dangereux déséquilibres perturbent le monde d'aujourd'hui, suscitant une instabilité chronique dans l'économie et la politique internationales.

### La menace économique

L'angoissant déséquilibre Nord-Sud, la crise économique internationale — soulignée notamment dans ses dimensions monétaires et énergétiques — font l'objet de longs développements dans tous les discours de V. Giscard d'Estaing. Quantitativement, plus de la moitié du texte de chacun d'eux est consacrée à l'évocation de ces problèmes. En choisissant d'aborder ces questions, V. Giscard d'Estaing entend montrer aux dirigeants africains et du Tiers monde que la France demeure très sensible aux difficultés rencontrées par leurs pays qui subissent durement les effets des dérèglements de l'économie internationale. Pour tenter de trouver remède à ces difficultés et instaurer un ordre économique international mieux organisé et plus équitable, les États africains sont invités à resserrer les rangs, bien entendu sous les auspices de l'ancienne métropole. Un soutien sans faille leur est garanti par la France qui se fera « *notamment auprès de ses partenaires européens, auprès des divers pays industrialisés, l'avocate inlassable de l'Afrique* » (1980). V. Giscard d'Estaing insiste, en effet, sur la nécessité d'ouverture de l'espace économique franco-africain, la France restant toutefois le relais indispensable dans ce processus : « *Il n'a jamais été dans les intentions de la France de vous enfermer dans un tête-à-tête sans doute fécond mais exclusif avec elle. Son ambition, au contraire a toujours été de coordonner sa politique avec les vôtres pour qu'ensemble nous défendions des intérêts en grande partie liés* » (1978) Les relations franco-africaines sont inscrites désormais dans un cadre mondial qui les dépasse, et sur lequel il n'est possible de faire pression qu'au moyen d'un renforcement des solidarités existantes : « *Dans une conjoncture de plus en plus troublée, le resserrement de la solidarité franco-africaine, avant-garde du resserrement de la solidarité entre l'Europe et l'Afrique, et je le souhaite également, les pays arabes, représente pour chacun de nos États un atout de progrès* »

(1980) (4). Afin de promouvoir cette solidarité internationale, la France s'emploie à échafauder toute une pyramide de dialogues : franco-africain, euro-arabe, Nord-Sud. Chez V. Giscard d'Estaing, l'idée prévaut qu'à partir d'un dialogue peut germer une solidarité. Le dialogue franco-africain lui-même procède d'une solidarité de base dont il exprime déjà le renforcement, pour servir à son tour de point d'appui à l'épanouissement d'une solidarité eurafricaine plus large, et ainsi de suite. Ces étapes successives de la solidarité s'emboîtent tour à tour comme fins et comme moyens, la solidarité franco-africaine n'étant que le maillon d'une chaîne plus vaste qui doit être forgée. Le discours africain apparaît ici comme un instrument dont se sert le président français pour promouvoir des initiatives internationales plus ambitieuses, telles que l'Eurafrrique, le trilogue ou le dialogue Nord-Sud.

### Le développement dans la sécurité

Si la France souhaite « *participer à la seule compétition qui intéresse l'Afrique, continent pacifique par excellence, qui est la compétition du développement économique et social* » (1976), « *les capitaux, les matières premières, le savoir-faire et les hommes ne peuvent engendrer de fruits que dans la stabilité et la paix* ». Cette dernière phrase revient à trois occasions dans le discours du 21 avril 1977 et sera reprise mot pour mot dans le discours de 1978. La paix, l'indépendance et le développement sont liés et sont l'affaire des Africains eux-mêmes. En 1977, V. Giscard d'Estaing est particulièrement clair à cet égard : « *Votre indépendance, comment concevoir qu'elle puisse s'affermir dans le champ clos des rivalités étrangères, dans le jeu des ingérences, dans la mêlée des convoitises ? Sur ce continent, qui est le vôtre, une seule voie assurément nous paraît possible : celle qui réserve l'Afrique aux Africains... En dehors de nos sentiments, se sont constituées ce que l'on dénomme communément des superpuissances... Si nous voulons préserver notre identité, nous devons éviter, nous Européens et vous, Africains, d'être englobés dans l'environnement de ces superpuissances, et de tomber dans une dépendance plus ou moins directe à leur égard. Nous devons unir*

(4) Il est intéressant de remarquer le balancement binaire de la phrase : le thème de la menace est d'abord brandi pour donner plus de force crédible à l'alternative proposée immédiatement ensuite. Ce procédé rhétorique est coutumier chez M. Giscard d'Estaing. Ainsi, en

1978 : « Dans ce monde difficile, la France veut être un pôle de stabilité, en même temps qu'une source d'animation, d'initiative, de renforcement des solidarités ». Cette mise en opposition syntaxique se décalque parfaitement sur la structure binaire du discours.

*nos destins, afin de créer cette voie médiane nécessaire à l'épanouissement de nos peuples et de nos cultures : la voie médiane pour les continents médians, de l'Europe et l'Afrique » (20 avril 1977) ; « Depuis quelques années nous assistons à une montée des périls qui n'est pas sans nous inquiéter. Les conflits se multiplient... qui ont permis à certains d'intervenir entre les Africains, et de susciter à partir de là, des prises de positions idéologiques qui entraînent l'Afrique dans des querelles qui ne sont pas les siennes » (21 avril 1977).*

Toutes les composantes du discours sont ici concentrées : l'Afrique hypostasiée, évoquée en termes globaux d'identité, de développement et de sécurité ; une présentation altruiste et noble de l'action de la France ; la menace extérieure qui accroît la valeur des garanties françaises ; l'extrapolation eurafricaine. Le projet (déjà gaullien) d'une « troisième voie » puise toute sa légitimité dans l'intention louable de maintenir l'Afrique hors du choc des super-puissances, sous-entendant que celles-ci sont l'origine principale, voire unique, des maux qui déchirent le continent. Associer l'Europe à cette entreprise permet de l'innocenter : l'Europe est de cette façon soustraite au « bloc » occidental, sa neutralité immanente est déclarée. Les interventions de la France, et des pays européens, ne sont jamais des ingérences, mais des actes de solidarité fraternelle ; tout le reste est ingérence de l'étranger. Au fond, il n'y a pas trois voies, mais simplement deux : la mauvaise et la bonne. Celle des blocs dénaturés, « *constitués en dehors de nos sentiments* », animés de forces mauvaises et qui ravagent l'Afrique, à la monstruosité de laquelle s'oppose la voie radieuse et pleine de promesses d'une association avec des partenaires généreux et désintéressés. Plus les blocs seront malfaisants, plus la France et l'Europe seront justifiées. La France, en vantant sa distance critique vis-à-vis des blocs, vieille stratégie gaulliste, se montre ainsi comme « *l'allié naturel* » des pays du Tiers monde, toujours sensibles au thème du non-alignement.

L'invocation de la menace extérieure dans le discours giscardien a donc pour fonction de souligner la nécessité de la cohésion franco-africaine. Au reste, la solidarité giscardienne se veut constructive : la menace du monde peut et doit être conjurée par l'organisation de ce monde. Pour les États africains, il n'est assurément de destin concevable que dans le sillage de la France.

### Un discours satisfait

Les discours contiennent une auto-estimation de la politique de la France sur le continent noir : d'une manière générale, leur

ton et leur contenu témoignent d'un large optimisme. En ce qui concerne le développement de l'Afrique, qui reste la motivation essentielle de la politique française, il est pris toutefois prétexte de l'ampleur de la tâche et des difficultés rencontrées pour justifier les lenteurs de réalisation : « Appelée à franchir en quelques décades les étapes qui durèrent plusieurs siècles dans les nations avancées, l'Afrique est vulnérable dans ses hommes et ses institutions » (21 avril 1977) ; puis : « L'Afrique, en effet, traverse une phase qui comptera certainement parmi les plus tumultueuses de son histoire » (1979) ; enfin : « Les transformations profondes de vos pays depuis vingt ans ont amorcé en réalité une véritable renaissance de l'Afrique ; mais de même que nous savons que la Renaissance en Europe est une période qui s'est étendue sur près d'un siècle, il ne faut pas s'étonner que la renaissance de l'Afrique elle-même suppose certains délais » (1980). Dans ce bilan sur l'Afrique, et donc sur la politique que la France y mène, s'exprime une conception du temps politique qui est celle d'un réformisme « doux », suivant lequel le changement ne saurait s'opérer que dans la continuité.

L'Afrique en fin de compte n'avance que lentement sur la voie du progrès, et l'optimisme se fait ici plus nuancé ; mais la modestie des résultats s'explique aussi par le jeu incessant des difficultés et des menaces extérieures, qui sont autant d'entraves au développement, étant entendu que toute évolution doit nécessairement s'étaler dans la durée. La solidarité franco-africaine, en revanche, constitue l'atout le plus sérieux pour l'avenir de l'Afrique. Les discours, à cet égard, expriment l'assurance et la satisfaction de leur auteur. Confiant dans l'avenir, mais aussi dans le présent des relations franco-africaines, le discours giscardien véhicule une certaine euphorie. La politique de la France en Afrique est sans reproche, une solidarité franco-africaine solidement scellée est acquise (5). Celle-ci, d'une manière générale, est évoquée sur un mode un peu incantatoire : le discours fait exister la solidarité, toutes les dissonances potentielles sont filtrées par un discours ne laissant percer que les acquiescements d'un harmonieux concert franco-africain. Les contradictions sont réduites à de la différence, les différences, à de l'identité ; le discours est immunisé contre l'incompatible. L'ambivalence de la politique française — s'efforçant, d'un côté, de donner des assurances sur la continuité, de l'autre, de persuader les non-francophones ou les « progressistes » qu'une coopération fructueuse peut et doit désormais s'établir, par-delà le passé et les solidarités linguistiques ou idéologiques —

(5) Cf. 1978 : « Le dialogue franco-africain doit être en avance sur le dialogue mondial, et lui montrer la voie ».



doit être camouflée sous un discours généraliste transcendant les clivages intra-africains. Seul un tel discours permet de s'adresser à l'ensemble du continent, tous récepteurs confondus. L'Afrique alors évoquée est une Afrique homogène et indifférenciée, à l'unisson, dont on feint d'oublier les divisions politiques et dont on exalte en revanche l'identité culturelle, le droit à l'indépendance, les problèmes de développement communs à tous. La politique française mise en scène par le discours se doit d'être une politique « dépolitisée », campée derrière des mobiles techniques, économiques ou moraux. L'unanimité qui enveloppe tout le déroulement du discours giscardien aux Africains traduit une politique délibérée : à travers cette nouvelle approche « économiste », le discours giscardien s'inspire d'un « panafricanisme » ayant l'avantage de taire les dissensions internes au continent noir, de dépolitiser en apparence les relations franco-africaines, de masquer l'ambiguïté des positions françaises, tout en alimentant bien entendu le mythe d'une France « champion du Tiers monde » et défenseur de l'Afrique.